

2 3 E T 2 4 S E P T E M B R E 2 0 0 8

1^{ers} ateliers nationaux de la SOLIDARITÉ

C E N T R E D E C O N G R È S - L Y O N

Les prises en charges pluri-institutionnelles conjointes :
un outil de partenariat nécessaire pour les enfant confiés.

Éric NOJAC

Directeur départemental

Protection judiciaire de la jeunesse

Les prises en charges pluri-institutionnelles conjointes :
un outil de partenariat nécessaire pour les enfant confiés.

- **UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ANCIEN ET SANS CESSE REACTUALISE**
- **OU**
- **L'HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION D'UN PROTOCOLE**

- **POURQUOI DES EVOLUTIONS SOUHAITEES DANS CE CADRE ?**

Les prises en charges pluri-institutionnelles conjointes :
un outil de partenariat nécessaire pour les enfant confiés.

■ L 'HISTOIRE D 'UN PROTOCOLE

■ LES ANNEES 90 ET LE REPERAGE DE BESOINS SPECIFIQUES

Les prises en charges pluri-institutionnelles conjointes :
un outil de partenariat nécessaire pour les enfant confiés.

■ **UNE DECENNIE DE FONCTIONNEMENT ET DE NOUVEAUX ENSEIGNEMENTS**

Les prises en charges pluri-institutionnelles conjointes :
un outil de partenariat nécessaire pour les enfant confiés.

- **DES EVOLUTIONS VERS DES NOUVEAUTES:**
- **LES TROIS CERCLES DE L'ACCUEIL D'URGENCE**
 - **QUE SONT CES TROIS CERCLES ET QUE FONT-ILS ?**

Les prises en charges pluri-institutionnelles conjointes :
un outil de partenariat nécessaire pour les enfant confiés.

■ QUELLES AVANCEES DE CE PROTOCOLE DU 12 JANVIER 2007 ?

Les prises en charges pluri-institutionnelles conjointes :
un outil de partenariat nécessaire pour les enfant confiés.

■ DES EVOLUTIONS SOUHAITEES

- SEPT ANNEES,
BEAUCOUP DE NOUVEAUTES,
DE REELLES AVANCEES

Les prises en charges pluri-institutionnelles conjointes :
un outil de partenariat nécessaire pour les enfant confiés.

■ **QUELLES PERSPECTIVES POUR DEMAIN ?**

■ **DANS QUEL CONTEXTE LEGISLATIF ?**